

Image not found or type unknown



Litige vente automobile de particulier a particulier

Par **magnenaz**, le **28/01/2009** à **17:53**

bonjour j ai acheter une golf tdi 115 avec 124000 km il y a 6 mois j ai parcouru 2000 km et je l est vendu il y a 3 semaines .

L acheteur veut que je le rembourse car il y aurai un probleme de turbo et de boite de vitesse , il a parcouru 3000 km en trois semaine et moi 2000 en six mois , elle roulai parfaitement quand je l avait , et le particulier a qui j ai vendu la voiture est mecanicien et n a rien constater d anormal lors de l essai

ma question est , dois je le rembourser ou contester ?

merci

Par **Tisuisse**, le **28/01/2009** à **18:58**

Bonjour,

Lisez ceci où des éléments de réponses vous sont donnés :

http://www.experatoo.com/droit-routier/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm